



**Lycée Paul Moreau**  
51 Chemin Bras-Panon  
97412 Bras-Panon  
Tel : 02 62 51 61 61 Fax : 02 62 51 51 34

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26/02/2019**

**I - Ouverture de la séance**

En ce jour du 26/02/2019, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance extraordinaire sous la présidence de Mme VUILLERMOT. La séance commence à 19 h 15.

Sont absents et excusés :  
Mme CAZET Sabrina (Parent d'élève).

Sont absents et non excusés :  
M. ABDOU LATIOFIO Dayane (1PRO3), Mme ARZAL Sophie (Représentante de la collectivité territoriale), M. BLOCH Rémi (Enseignant), M. FONTAINE Luc-Guy (Conseiller Régional), Mme HOARAU DE BOISVILLIERS Noëlla (Parent d'élève), M. IBOUTH Jean-Claude (Représentant de la municipalité), Mme ITARRE Roselyne (Parent d'élève), M. JAUZE Sébastien (ATTEE), Mme LE MERRER Yolande (Enseignante), Mme MOUTOUCOMORAPOULE Sylvie (Conseillère Régionale), M. ROCHE Enzo (BTS EEC2), M. SAVIGNY Jean-Michel (Parent d'élève), M. VINGUETAMA-PERIANAGOM Lucas (TL).

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 16 pour un quorum de 16.  
Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par Monsieur CAZANOVE, DDFPT.

**II - L'ordre du jour**

**Point N° 1 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil**

Le projet d'ordre du jour en 2 points est adopté à l'unanimité. Il devient donc l'ordre du jour.

**Point N° 2 - TRMD - Créations/suppressions de postes**

Question posée à propos des heures d'atelier et des familles de métier: Madame la Présidente répond qu'une réunion s'est déroulée sous l'égide de Monsieur L'Inspecteur pour une harmonisation des pratiques sur l'ensemble des établissements concernés.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	16	Nombre de votes POUR :	4
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	12

La délibération n'est pas adoptée.

### III - Conclusion

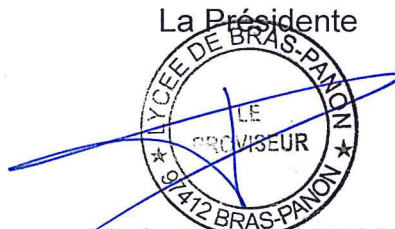
Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 19 h 25.

Le(s) responsable(s) de la prise de notes



Monsieur CAZANOVE

La Présidente



Madame VUILLERMOT